

***COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES***

***COMPTE RENDU***

***RÉUNION ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022***

***SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES***

----------------------

**La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.**

***PRESENTS*** : DEMARCHI JF / MORA C. / BOURGEAT G. / BARONI JJ / DELACROIX JL / CORNU D. / DUIVON M. / EYSSAUTIER CH / CHAPOTOT PH / BERLUCCHI A. / LAHU N / BESSE M / PORCHEREL M / BEGUET V / ROUSSIER S

**Absent**: GUYENOT J.

**Excusés :** Mme LEBOSSÉ S / MEYNIER Cl. / VIALARD E

**Pouvoirs**: Mme MEYNIER Cl à M. BARONI JJ – M. VIALARD E à M. DEMARCHI JF – Mme LEBOSSE S à Mme BEGUET V.

**Secrétaire de séance** : Monique PORCHEREL

La convocation pour la séance du 7 Novembre 2022 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 2 Novembre 2022.

Ouverture de la séance à 19 H 10

Le Maire fait l’appel des membres du conseil.

Excusés : **:** Mmes LEBOSSÉ S / MEYNIER Cl. / M. VIALARD E

Absents : GUYENOT J.

Et annonce les pouvoirs

**Pouvoirs :** Mme MEYNIER Cl à M. BARONI JJ – M. VIALARD E à M. DEMARCHI JF – Mme LEBOSSE S à Mme BEGUET V.

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, Mme PORCHEREL Monique est candidate. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s’ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion et s’ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 15 voix pour + 3 pouvoirs, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

**1 - DOSSIER MICRO-CRECHE**

Nous sommes contraints de réaliser un aménagement PMR (Personnes à Mobilité Réduite) dans le cadre du projet de micro-crèche. Celui-ci peut se faire par l’installation d’un monte-charge ou d’un élévateur PMR - dans ce contexte, on envisage de desservir les 2 étages rendant tous les logements accessibles au PMR

Nous sommes donc obligés de modifier le budget prévisionnel qui s’établit maintenant pour les travaux à

271 500 € HT, il était de 182 000 € HT lors de la première délibération sans le mobilier.

Le Maire demande au conseil municipal :

* Valider l’estimation des travaux incluant l’élévateur PMR
* Autoriser le Maire à faire les demandes de subventions
* Lancer la consultation de 3 architectes pour retenir un cabinet qui assurera l’AMO (Assistance à maitrise d’œuvre) au côté de la commune Maitre d’Ouvrage

A ce projet, il faudra rajouter

* Environ 32 000 € HT de mobilier

Notre dossier de demande de subvention a été acceptée par la CAF

* Projet approuvé par la CAF, 170 000€ de subvention.

Des dossiers de demandes de subventions devront être déposés pour la DETR, Le Département.

Jean-Luc Delacroix : Projet trop onéreux, ne peut-on pas l’intégrer dans le dossier de réhabilitation d’ELCE

Jean-François Demarchi : Les demandes d’inscription en crèche sont importantes, le besoin est urgent afin d’éviter que les enfants soient gardés ailleurs, et de ce fait, scolarisés en dehors de la commune.

Monsieur le maire pense qu’à l’ouverture des plis, on devrait être inférieur aux prévisions. On en est seulement au stade de projet.

Le conseil municipal vote par

* 2 oppositions : M. Delacroix et M. Chapotot
* 13 voix + 3 pouvoirs : pour
* 0 abstention

**2 – ECONOMIES D’ENERGIES – RECHERCHES DE PISTES**

* Bâtiments communaux :

Limiter à 19°, sauf les écoles et l’ALSH

Église - limiter l’éclairage, et maitriser les périodes de chauffage pendant les offices

* Éclairage Public : de plus en plus de communes pratiquent l’extinction nocturne sans réallumé le matin.  À étudier
* Période de noël : faut-il sursoir à l’installation des éclairages de Noël : semaine 48 à semaine 02, diminuer la période des illuminations -
* Regrouper les activités des associations – Demander aux associations de baisser le chauffage.
* Voir pour programmer le chauffage à 19 ou 20 ° dans les salles des fêtes.
* Changer les équipements et passer en LEDS

Valérie BEGUET : Voir pour changer les néons défectueux dans la salle des associations à Chassal

Monsieur le Maire fait le point sur le budget aux articles concernant l’électricité, et combustibles.

**Pellets - Gaz - Fuel** :

Dépensé 37 697,52€ sur dix mois, ce qui fait 45 237,02 € en année pleine, au budget, prévision de 40 000€. On est au-dessus de la prévision budgétaire

Prévoir une forte augmentation l’année prochaine, car les pleins ont été faits avant les augmentations

**Électricité EDF :**

Sur 10 mois 24 809,41€ pour 12 mois 29 771,29€ au BP prévision de 55 000 €, on avait anticipé une forte augmentation : Incidence extinction nocturne - Une année particulière, un printemps, un été et une arrière-saison chaude. Le choix de la commune d’adhérer à un achat groupé de l’électricité avec le SIDEC permet d’expliquer la diminution des dépenses.

Il convient de rester prudent pour l’année prochaine et prévoir une augmentation de 15 à 20%.

**3 – OPÉRATION HABITAT INCLUSIF**

Logements inclusifs : Ce sont des logements adaptés aux Personnes Âgées et aux handicapés, type 2 ou 3 avec des espaces privatifs et des espaces communs. Un accompagnement avec un projet d’animation coordonné par la collectivité ou par des structures comme l’ADMR, ou l’ABRAPA du Jura. L’aménagement peut être réaliser en collaboration avec la Maison Pour Tous, bailleur social, qui peut aussi en assurer la gestion.

Dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment ELCE, nous avons évoqués la possibilité d’intégrer du logement inclusif sur une partie du bâtiment.

Suite au lancement d’un appel à projet du Département, nous nous sommes porté candidat et notre dossier a été retenu. 7 dossiers ont été retenus sur le département avec des projet plus ou moins avancés. Une première réunion a eu lieu au département et les communes retenues ont pu présenter leurs projets.

Un projet est au stade du dépôt de permis, les autres plus ou moins aboutis.

Sur notre secteur, un projet sur Moirans, un sur Lavans et un sur Chassal-Molinges.

Une délibération sera prise avant la fin de l‘année pour permettre au Département de réserver les fonds nationaux, sans engagement pour la collectivité

Le conseil municipal, autorise le maire à signer cette convention avec le Département.

**4 – JOURNAL COMMUNAL**

Amandine informe le conseil municipal qu’elle est toujours en attente de photos et d’infos sur certains sujets.

Pour la prochaine réunion de la commission, M. Gaëtan REVEL-TOURNIER sera présent afin de présenter des photos.

Sujets à intégrer dans le journal : la biclouterie, la médiathèque, le CCAS, les travaux à l’école

Parution début d’année.

**5 – REPAS OU COLIS FIN D’ANNEE**

Repas – 60 personnes + le conseil – les conjoints auront une participation à verser (prix du repas)

La date retenue : le Dimanche 11 Décembre 2022 à la salle des fêtes

Traiteur : Menu complet proposé par M. Vuillermoz

Animation

Colis – 110 personnes + les employés communaux

Distribution à partir du 13 décembre

**6 –** **CÉRÉMONE DU 11 NOVEMBRE**

Vendredi 11 novembre 2022 – Cérémonie du 11 Novembre à 11H00 à Chassal et à 11H30 à Molinges.

**3 – QUESTIONS DIVERSES**

* Opération Brioches – 400 brioches vendues soit environ 2 000 € – Les membres du CCAS remercient vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette vente.
* Travaux à la gare de Molinges – Rénovation complète de la gare par l’Association 1001 gares qui pourra mettre à disposition ce bâtiment à un porteur de projet.
* Remerciements de l’Association de Fil en Aiguille pour la subvention.
* Remerciements de Mlle Delacroix Esther pour la récompense versée pour l’obtention de son bac avec mention très bien
* Animation gaufres et distribution de colis au Cantou pour Noël
* SICTOM – Étude à réaliser pour l’implantation de conteneurs semi-enterrés sur Molinges.

Prochain conseil municipal – **LUNDI 5 DECEMBRE 2022 À 19 H 00**